

Douains, le 10 mai 2021

Communiqué de presse

Un nouveau souffle pour la Zone d'Activité Normandie Parc.

Historiquement dédié à l'accueil d'activités économiques, le Normandie Parc est une zone d'activités de 80ha répartie entre une zone nord de 46ha et une zone sud de 34ha, qui apparaît comme un site stratégique dont il convient de poursuivre le développement. La zone nord de Normandie Parc accueille depuis plusieurs années déjà de nombreuses entreprises telles que Sepevi, Audio System, Terre Solaire et le futur Village des Marques, ce qui a engendré la consommation de la quasi-totalité des droits à construire du Normandie Parc, soit 170 000 m² sur 174 000 m². Afin d'envisager l'accueil de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois sur le territoire, Seine Normandie Agglomération lance dès le 20 mai à 19h la concertation publique portant sur l'aménagement de la zone sud du Parc.

Une concertation publique tout au long du projet pour construire le territoire de demain

Afin de pouvoir offrir à la vente de nouvelles emprises foncières pour l'activité économique et conformément aux objectifs environnementaux de densification des zones d'activités, il est nécessaire au préalable d'augmenter les droits à construire sur la Zone d'Aménagement Concerté Normandie Parc. Ceci implique une modification des dossiers de création et de réalisation, ainsi que du programme des équipements publics. Dans le cadre de cette procédure de modification, Seine Normandie Agglomération organise une concertation publique associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants et les associations locales, ainsi que tous les autres acteurs concernés.

Chacun est directement concerné par ce futur aménagement qui dessine les lignes du territoire de demain, et est invité à s'exprimer et à s'informer au travers des différents outils mis à disposition, dont une adresse mail (deveco@sna27.fr), un registre de concertation ainsi que des panneaux d'exposition à la mairie de Douains et au siège de l'agglomération, des articles dans la presse locale, des documents et actualités dédiés sur le site sna27.fr et des posts sur les réseaux sociaux de l'agglomération.

En raison de la situation sanitaire, la réunion publique ne peut avoir lieu en présentiel. C'est pourquoi, SNA décide d'organiser un webinaire pour cette réunion publique de concertation le 20 mai à 19h, pour permettre à tous d'échanger sur les enjeux de développement du territoire. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le Facebook @SNAgglou ou sur le site internet sna27.fr.

Les inscrits recevront par mail un lien pour assister et participer à la conférence en ligne.

« Le développement économique s'inscrit au cœur des priorités de l'agglomération, compétente en matière de création, d'aménagement et d'entretien des zones d'activités économiques, avec pour objectif la création et le maintien des emplois. Aujourd'hui, Seine Normandie Agglomération, territoire stratégique sur l'axe Paris-Normandie, doit renforcer son offre foncière et d'infrastructures économiques afin de faire face à l'offre des territoires voisins. Pour satisfaire les demandes d'implantation, soutenir le développement du territoire, renforcer

son attractivité et celle de ses entreprises, SNA a besoin de se doter de sites d'accueil d'entreprises. Normandie Parc Sud apparaît alors comme un site stratégique, bénéficiant de toutes les infrastructures nécessaires au développement d'activités industrielles, logistiques, commerciales, artisanales et tertiaires »- **François Ouzilleau, Président Délégué à l'attractivité économique et à l'innovation**